



Assemblée générale

Distr. générale
29 août 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Point 102 de l'ordre du jour provisoire*

Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire

Travaux du Conseil consultatif pour les questions de désarmement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport rend compte à l'Assemblée générale des débats de fond qui se sont tenus lors de l'unique réunion qu'a tenue le Conseil consultatif pour les questions de désarmement en 2007, du 16 au 18 juillet.

Entre autres recommandations, le Conseil a encouragé le Secrétaire général à poursuivre les efforts qu'il déploie pour faire prendre davantage conscience de ces questions aux gouvernements, aux médias, à la société civile, aux milieux universitaires et au grand public, car c'est là l'un des moyens de faire avancer le programme de désarmement et de non-prolifération. Reconnaisant l'importance des efforts déployés au niveau régional dans ce but, les membres ont suggéré que l'ONU renforce sa coopération avec les organisations régionales.

Le Conseil a engagé un débat sur les problèmes que posent à la sécurité internationale les nouvelles technologies d'armement, en particulier celles qui touchent le domaine spatial. Il a proposé la création d'un groupe de haut niveau chargé d'étudier la question de l'espace extra-atmosphérique sous tous ses aspects. Pour ce qui est des progrès scientifiques en biotechnologie, il a proposé de convoquer des réunions d'experts, de scientifiques, de représentants de l'industrie, du gouvernement et de la société civile à tous les niveaux pour étudier l'impact des progrès dans ce domaine sur le contrôle des armements et le désarmement.

* A/62/150



Le présent rapport donne également une vue d'ensemble des travaux de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, dont le Conseil assure la supervision. Il recommande de continuer à subventionner l'Institut par imputation sur le budget ordinaire, afin d'en garantir l'indépendance dans l'exécution de ses travaux de recherche sur le désarmement.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–3	3
II. Débats de fond et recommandations	4–23	3
A. Examen des moyens de faire progresser le programme de désarmement	4–14	3
B. Les nouvelles technologies d'armements, y compris dans l'espace extra-atmosphérique	15–23	5
III. Réunion avec le Secrétaire général	24	6
IV. La société civile et les organisations non gouvernementales	25	6
V. Conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement	26–29	7
VI. Travaux futurs	30–31	8
VII. Conclusions	32–34	8
Annexe		
Membres du Conseil consultatif pour les questions de désarmement		9

I. Introduction

1. Le Conseil consultatif pour les questions de désarmement ne s'est réuni qu'une seule fois en 2007 : il a tenu sa quarante-huitième session à New York du 16 au 18 juillet. Le présent rapport est présenté en application de la résolution 38/183 de l'Assemblée générale. Le rapport sur les travaux de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (INURD), que le Conseil a approuvé en sa qualité de Conseil d'administration de l'Institut, a été publié dans un document distinct (voir A/62/152).

2. La session de 2007 du Conseil avait pour président M. Ho-Jin Lee (République de Corée). Le Représentant spécial pour les affaires de désarmement a présenté au Conseil un tour d'horizon global sur les derniers faits nouveaux survenus aux niveaux mondial et régional, y compris les activités menées à l'échelle du système des Nations Unies dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération.

3. On trouvera dans le présent rapport le résumé des débats du Conseil et les recommandations précises qu'il a adressées au Secrétaire général.

II. Débats de fond et recommandations

A. Examen des moyens de faire progresser le programme de désarmement

4. Le Conseil a procédé à un échange de vues sur les moyens de faire progresser le programme de désarmement, utilisant comme base de discussion l'annexe II de la lettre que le Secrétaire général a adressée à la Présidente de l'Assemblée générale le 15 février 2007 (voir A/61/749), dans laquelle il soulignait que le désarmement général et complet sous contrôle international strict et effectif demeurerait l'une des priorités mondiales. Le Conseil a examiné les moyens par lesquels le Secrétaire général pourrait revitaliser le programme de désarmement et de non-prolifération.

5. Trois membres du Conseil, Christiane Agboton Johnson, Carolina Hernandez et Adam Rotfeld, ont présenté des documents présentant matière à réflexion sur la question.

6. Les membres du Conseil se sont entendus pour dire que l'un des meilleurs moyens par lesquels le Secrétaire général pouvait faire avancer le programme de désarmement était de continuer à sensibiliser le grand public à ce sujet, surtout que celui-ci ne semblait pas accorder une priorité élevée aux questions de désarmement mondial. Outre les efforts visant le public, nombre de membres du Conseil ont aussi souligné la nécessité de faire prendre conscience de la question aux médias et aux personnes participant directement à la prise de décisions.

7. À cet égard, plusieurs membres ont souligné l'importance que revêtait le rôle personnel du Secrétaire général pour ce qui est de susciter chez les dirigeants nationaux la volonté politique voulue dans les principaux domaines du désarmement et de la non-prolifération, notamment en mettant en lumière les questions importantes.

8. Les membres du Conseil ont aussi largement appuyé une autre façon de faire progresser le programme de désarmement : encourager les approches régionales

comme contribution aux efforts de désarmement déployés au niveau mondial. On a fait valoir que des approches spécifiques à telle ou telle région pourraient représenter une façon plus pragmatique de susciter un plus grand élan politique et de donner de meilleures chances de succès aux efforts mondiaux de désarmement. Les progrès – certes lents et ardu – réalisés actuellement dans les négociations à six parties concernant la dénucléarisation de la péninsule coréenne illustrent cette approche. Quelques membres du Conseil ont avancé que l'on pourrait adopter une approche similaire dans la recherche de solutions à la situation en République islamique d'Iran, tout en rappelant que les crises de prolifération actuelles constituaient une menace à la paix et à la sécurité internationales requérant une action au niveau des Nations Unies. En outre, plusieurs membres ont souligné la nécessité de promouvoir le rôle spécial des organisations régionales dans la contribution aux efforts mondiaux de désarmement.

9. Dans ce contexte, on a débattu du rôle des trois centres régionaux des Nations Unies pour le désarmement : le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique et le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes. On a souligné que les communautés mondiale et régionales devraient accorder davantage d'attention et d'appui à ces centres afin d'en renforcer le rôle et d'encourager une plus grande coopération entre eux et leurs homologues régionaux et sous-régionaux.

10. Au cours de l'échange de vues, quelques membres du Conseil ont réaffirmé que le désarmement nucléaire demeurait une priorité dans le domaine du désarmement multilatéral et de la non-prolifération. Toutefois, un appui a aussi été exprimé en faveur de la nécessité de prendre des mesures pratiques et réalistes pour réduire les risques nucléaires, par exemple les mesures de confiance, la désélection d'objectifs, les assurances de sécurité et les zones exemptes d'armes nucléaires, ainsi que la politique du non-recours en premier à l'arme nucléaire.

11. Certains membres ont parlé de l'utilité d'organiser une autre session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement – la quatrième – et de la nécessité de mettre cette question en lumière dans le programme de travail du Secrétaire général.

12. Parmi les autres vues notables exprimées par les membres du Conseil au cours de la session, on peut mentionner les dialogues informels entre les protagonistes stratégiques et les entités intéressées aux fins de sensibiliser l'opinion publique, l'appui à une coopération accrue entre les activités de désarmement et les opérations de maintien de la paix, la possibilité de créer un groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier la question des transferts illicites d'explosifs et de leurs composants, et la nécessité d'étudier de près les caractéristiques des récents conflits à l'intérieur d'États, dans lesquels les acteurs non étatiques jouent un rôle important, tout en reconnaissant le rôle central des États dans le domaine du désarmement.

13. L'année 2008 marquera le vingt-cinquième anniversaire du Conseil. Il a été suggéré que celui-ci trouve un moyen de célébrer l'occasion par une activité conjointe avec l'Institut. Le Conseil pourrait aussi profiter de l'occasion pour procéder à un examen approfondi de ses propres travaux et des moyens de renforcer son rôle.

Recommandations

14. Le Conseil a formulé les recommandations suivantes :

a) Le Secrétaire général devrait jouer un rôle actif dans la mobilisation de la volonté politique de toutes les nations afin de revigorer les débats sur les questions de désarmement et de non-prolifération, ces questions étant essentielles à la paix et à la sécurité internationales et au développement;

b) Le Secrétaire général devrait intensifier ses efforts pour faire prendre conscience aux médias, à la société civile, aux milieux universitaires et au grand public des questions de désarmement et de non-prolifération;

c) Le régionalisme gagnant en importance, il faudrait s'efforcer davantage de promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales dans l'examen d'une vaste gamme de questions touchant le désarmement et la sécurité internationale telles qu'envisagées au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, tout en tenant compte des besoins spécifiques des différentes régions;

d) Il faudrait utiliser une approche pragmatique dans la résolution des difficultés auxquelles se heurte actuellement le programme de désarmement et de non-prolifération.

B. Les nouvelles technologies d'armements, y compris dans l'espace extra-atmosphérique

15. Le Conseil a examiné les progrès réalisés dans les nouvelles technologies d'armements et leur impact sur le désarmement multilatéral, la non-prolifération et la sécurité internationale, y compris dans l'espace extra-atmosphérique.

16. Le Conseil était saisi d'un document donnant matière à réflexion sur le point de l'ordre du jour, établi par un de ses membres, Michael Clarke.

17. Le Conseil a aussi assisté à des présentations faites par deux experts : Christopher Chyba, de la Woodrow Wilson School of Public and International Affairs (Université de Princeton), sur le thème des armes dans l'espace extra-atmosphérique, et Eileen Choffnes, Directrice du Forum sur les menaces microbiennes (Institut de médecine), sur le thème de la mondialisation, de la biotechnologie et de l'éventail de menaces.

18. On a souligné la nécessité d'instaurer et de promouvoir de nouvelles normes internationales pour s'attaquer au problème des nouvelles technologies d'armements. On a également mentionné que, si certains progrès technologiques comme les armes antisatellite relevaient du domaine des méthodes classiques de contrôle des armements, d'autres techniques nouvelles comme les biotechnologies risquaient de ne pas se prêter à des solutions par des méthodes classiques.

19. Il y a également eu consensus sur l'importance d'un mécanisme de diffusion de l'information comme moyen de faire prendre conscience au grand public des nouvelles technologies d'armement. Le Secrétaire général pourrait jouer ici un rôle important.

20. Le Conseil a pris note du fait qu'octobre 2007 marquerait le quarantième anniversaire du Traité sur les principes régissant les activités des États en matière

d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes et le cinquantième anniversaire du lancement de Spoutnik. Quelques membres ont laissé entendre que ce serait là le moment opportun pour rappeler l'importance des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

21. Plusieurs membres du Conseil se sont inquiétés de l'éventuelle prolifération de nouvelles technologies d'armements tant dans les États que chez des acteurs non-étatiques. Des questions ont été posées sur les efforts qui pourraient être faits pour prévenir cette prolifération, compte tenu du fait que la distinction entre technologies civiles et militaires s'est estompée ces dernières années, et des difficultés inhérentes au contrôle des technologies à double usage. Les membres du Conseil ont également souligné qu'il fallait accorder davantage d'attention à la question de la sécurité de l'information, et sensibiliser davantage le public à cet égard, car une attaque contre les systèmes d'information pouvait affecter une société tout entière.

22. Certains membres craignaient par ailleurs que ces nouvelles technologies ne risquent d'encourager les États et les acteurs non étatiques dotés de capacités militaires à envisager de plus en plus de prendre des mesures coercitives.

Recommandations

23. **Le Conseil a formulé les recommandations suivantes :**

a) **Le Secrétaire général devrait, dans toute la mesure du possible, faire prendre conscience non seulement à la communauté des décideurs mais aussi au grand public des risques et des menaces que posent les nouvelles technologies d'armements;**

b) **Le Secrétaire général devrait convoquer des réunions d'experts, de scientifiques, de représentants de l'industrie, du gouvernement et de la société civile à tous les niveaux pour étudier l'impact des progrès de la biotechnologie sur le contrôle des armements et le désarmement;**

c) **Le Secrétaire général devrait regrouper les efforts déployés par les organismes des Nations Unies pour parer aux risques et menaces qui pèsent de plus en plus sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Créer un groupe de haut niveau chargé d'examiner la question de l'espace sous tous ses aspects, de préférence à l'occasion du quarantième anniversaire du Traité sur l'espace extra-atmosphérique, serait une possibilité.**

III. Réunion avec le Secrétaire général

24. Le Conseil s'est réuni avec le Secrétaire général le 18 juillet 2007. Plusieurs de ses membres ont saisi cette occasion pour discuter de questions particulièrement préoccupantes.

IV. La société civile et les organisations non gouvernementales

25. Comme de coutume, le Conseil a invité des représentants d'organisations non gouvernementales à assister à des présentations et participer à des échanges de vues sur les efforts déployés par la société civile pour faire avancer le programme de désarmement et de non-prolifération. Il a remercié Jonathan Granoff, Président du

Global Security Institute et Coprésident de la Blue Ribbon Task Force on nuclear non-proliferation, qui a présenté des recommandations touchant la sécurité, le droit et l'espace extra-atmosphérique; Felicity Hill, qui a décrit la campagne internationale visant à éliminer les armes nucléaires qui vient d'être lancée et a présenté le projet actualisé de convention relative aux armes nucléaires figurant dans l'ouvrage intitulé *Securing Our Survival: the Case for a Nuclear Weapons Convention*¹ (Assurer notre survie : pourquoi il nous faut une convention sur les armes nucléaires), et John Burroughs, Directeur exécutif du Lawyers' Committee on Nuclear Policy, qui a récemment publié *Nuclear Disorder or Comparative Security? United States Weapons of Terror, the Global Proliferation Crisis and Paths to Peace*² (Désordre nucléaire ou sécurité relative? Les armes de terreur des États-Unis, la crise mondiale de la prolifération et la voie vers la paix), ouvrage qui constitue une réponse globale de la société civile au rapport de 2006 de la Commission sur la prolifération des armes de destruction massive.

V. Conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

26. En sa qualité de Conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, le Conseil consultatif pour les questions de désarmement a entendu un exposé de la Directrice de l'Institut sur l'examen par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires du rapport de l'Institut pour 2006, après quoi il a officiellement adopté le budget-programme de l'INURD pour 2006 (voir A/61/180).

27. Le Conseil a ensuite entendu un exposé de la Directrice sur le programme de travail et le budget proposés de l'Institut pour 2007-2008 et les activités qu'il a menées entre août 2006 et juillet 2007 (voir A/62/152). Selon la Directrice, le programme de travail de l'Institut continuait de se concentrer sur trois domaines principaux : la sécurité mondiale et le désarmement, la sécurité régionale et le désarmement, et la sécurité humaine et le désarmement. L'Institut avait donc pu aborder une vaste gamme de questions de fond liées au désarmement, allant des armes légères aux armes spatiales.

28. Les membres du Conseil ont appuyé énergiquement les travaux menés par l'Institut et se sont déclarés satisfaits de ses activités. Quelques-uns d'entre eux ont demandé pourquoi la diffusion des publications de l'Institut était plus faible en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient que dans d'autres régions. La Directrice a répondu que l'on travaillait à remédier à cette situation et que l'expérience acquise lorsque l'on a considérablement augmenté le nombre de lecteurs en Afrique pouvait être appliquée à d'autres régions. Après l'avoir examiné, le Conseil a approuvé le rapport de l'Institut pour présentation à l'Assemblée générale.

29. Le Conseil a aussi recommandé d'accorder une subvention à l'Institut au moyen du budget ordinaire de l'ONU pour l'exercice biennal 2008-2009. Les

¹ Merau Datan et autres auteurs (Cambridge, Massachusetts, International Physicians for the Prevention of Nuclear War, 2007).

² Lawyers' Committee on Nuclear Policy et autres auteurs (2007). Pour consultation, voir <http://WMDreport.org>.

membres se sont accordés à dire que la subvention était la meilleure garantie de l'indépendance de l'Institut.

VI. Travaux futurs

30. Le Conseil a débattu de plusieurs thèmes à examiner éventuellement à sa session de 2008, notamment la sécurité énergétique, le financement des transferts d'armes et l'amélioration de ses propres travaux.

31. Aucune décision définitive n'a été prise, mais plusieurs thèmes possibles ont été avancés, notamment : a) les mesures que l'on pourrait prendre pour contrer la menace de la prolifération de missiles; b) les moyens d'appliquer efficacement la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité; c) les moyens de faire face aux problèmes qui pourraient se poser dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération; d) les problèmes de sécurité énergétique et environnementaux qui influent sur le désarmement et la non-prolifération; et e) la portée des principes et normes concernant les transferts d'armes en toute responsabilité.

VII. Conclusions

32. Le Conseil a tenu un débat animé sur les façons de faire progresser le programme de désarmement et de non-prolifération, conscient du fait qu'il s'agissait d'une question d'actualité qu'il fallait examiner d'urgence compte tenu des menaces présentes contre la paix et la sécurité internationales. Les nouvelles technologies d'armement pèsent sur les délibérations concernant la sécurité et la défense dans de nombreux pays. Les rapides progrès scientifiques et techniques dans le secteur civil favorisent les avancées susceptibles d'avoir des applications militaires. L'examen de ces questions, l'accent étant mis en particulier sur les moyens de préserver l'espace extra-atmosphérique pour des utilisations pacifiques, se poursuivra dans le cadre du Conseil.

33. Le Conseil a mis en lumière deux anniversaires historiques, qui tomberont tous deux en octobre 2007 : le quarantième anniversaire du Traité sur l'espace extra-atmosphérique et le cinquantième anniversaire du lancement de Spoutnik, qui donnent l'occasion de renforcer la norme juridique établie par le Traité et de rappeler au monde que la coopération internationale est indispensable si l'on veut mettre le Traité en vigueur et en soutenir l'impact dans le temps.

34. Choissant cette manière pragmatique de commémorer son propre vingt-cinquième anniversaire en tant qu'organe consultatif auprès du Secrétaire général, le Conseil réfléchira sur sa propre utilité et son fonctionnement, dans le cadre des activités qu'il mènera en 2008.

Annexe

Membres du Conseil consultatif pour les questions de désarmement

Ho-Jin Lee (Président)^a
Ambassadeur extraordinaire
Ministre des affaires étrangères et du commerce
Séoul

Christiane Isabelle Agboton Johnson^a
Directrice exécutive du Mouvement contre les armes légères en Afrique de l'Ouest
Dakar

Anatoly I. Antonov^a
Directeur du Département de la sécurité et du désarmement
Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie
Moscou

Elisabet Borsin Bonnier
Représentante permanente de la Suède auprès de l'Office des Nations Unies
à Genève
Genève

Philippe Carré^a
Directeur des affaires stratégiques, de la sécurité et du désarmement
Ministère français des affaires étrangères
Paris

Perla Carvalho Soto
Ambassadrice du Mexique en Uruguay
Montevideo

Michael Clarke^a
Directeur de la recherche-développement
King's College London
Londres

Gelson Fonseca, Jr.^a
Consul général
Consulat général du Brésil
Madrid

Hasmy Agam^a
Président exécutif de l'Institut de la diplomatie et des affaires extérieures
Ministère malaisien des affaires étrangères
Putrajaya (Malaisie)

^a A participé à la quarante-huitième session du Conseil.

Carolina Hernandez^a
Présidente fondatrice et Présidente du Conseil d'administration de l'Institut d'études
stratégiques et de développement
Manille

Jeremy Issacharoff^a
Chef adjoint de mission
Ambassade d'Israël aux États-Unis d'Amérique
Washington

Mahmoud Karem^a
Ambassadeur d'Égypte en Belgique et au Luxembourg
Représentant permanent auprès de l'Union européenne
Bruxelles

U. Joy Ogwu^a
Ministre
Ministère nigérian des affaires étrangères
Abuja

Jayant Prasad^a
Représentant permanent de l'Inde auprès de la Conférence du désarmement
Genève

Stephen G. Rademaker^a
Vice-Président de Barbour Griffiths & Rogers International
Washington

Adam Daniel Rotfeld^a
Président du Comité consultatif international
Institut polonais des affaires internationales
Varsovie

Kongit Sinegiorgis
Chancellerie
Ambassade d'Éthiopie
Vienne

Zhang Yan
Ambassadeur
Directeur général du Département de la maîtrise des armements
Ministère chinois des affaires étrangères
Beijing

Patricia Lewis (membre de droit)^a
Directrice de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement
Genève